



Bulletin municipal

N° 90 mai juin 2023
Bimestriel

Anzat le Luguët

Le chu du Bosberty

Le mot du maire :

Le mois de mai a été fructueux en événements sur la commune. L'inauguration d'une partie des travaux qui a permis de remercier l'ensemble des acteurs impliqués, la traditionnelle randonnée pédestre organisée par le comité d'animation, et le premier festival international de cerf-volant. Pour ce dernier grand événement, je remercie Monsieur Emmanuel Bacharach avec son association Cultive ton Ciel d'avoir accepté de l'organiser, cela a fait suite à une moultième demande de ma part lors de la journée des vins à Mazoires en juillet 2022. La commune s'est bien sûr impliquée et a mis à disposition gratuitement le gîte communal de Vins-Haut, la salle polyvalente, le rez de chaussée de l'ancienne laiterie, quelques heures des cantonniers, etc. Elle a aussi octroyé une subvention de 1300 euros. Suite à plusieurs propositions de terrains communaux restées infructueuses à cause de la taille, l'accès ou autre ; c'est finalement grâce à la mise à disposition du terrain occupé par Monsieur et Madame Blanchot que le projet a pu aboutir, je les en remercie encore. Je remercie aussi tous ceux qui ont participé gratuitement à l'organisation de ce festival.

En juin, nous nous retrouverons pour la commémoration du 6 juin et le début des festivités estivales...

A noter dans vos agendas ! Concert gratuit !

Comme chaque année !



La Nuit

Samedi
8 juillet
20 h 30

Deux
Quatuors
de
Grieg et
Ravel



Anzat le Luguët

des églises Anzat le Luguët



I Folletti

Photo Léila Lisiack

Renseignements : 06 95 18 63 50
Libre participation A l'église du bourg

Marché de pays nocturne

Anzat le Luguët

Tous les mardis du
18 juillet au 22 août
18h à 20 h

Renseignements : 06 95 18 63 50

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits). Du 28 mars 2023

Tarifs station Parrot à partir du 1er avril 2023

La station de Parrot propose à la vente des produits "snack" (boissons/encas) et de la location. Il est proposé au Conseil Municipal de réviser les tarifs.

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de vente des produits, comme suit :

Boisson chaude (café, infusion) : 1.00 €
Chocolat chaud : 2.00 €
Boissons en canette (Ice Tea, Oasis, Coca Cola, Perrier...) : 2.00 €
Bière sans alcool : 2.00 €
Bière artisanale à emporter : 3 €
Eau minérale : 0.50 €
Pizza, Croque- Monsieur : 6 €
Chips : 1.00 €
Barre chocolatées/céréales : 1 €
Paquet de 2 madeleines : 0.50 €
Glace : 2.00 €
Carte IGN : 19.00 €
Parcours d'orientation : petit parcours 5 € et grand parcours 7 €

- précise que ces tarifs seront appliqués à partir du 1er avril 2023.

Renouvellement adhésion aux Gîtes de France

Afin de préparer la saison 2023/2024, il convient de renouveler la convention de mandat de gestion du gîte de Vins-Haut qui commence le 28 octobre 2023 et qui s'étend jusqu'au 26 octobre 2024, avec Résa Gîtes Puy-de-Dôme et de fixer les tarifs pour la prochaine saison.

Après révision des tarifs 2022/2023 et vu l'augmentation des charges (notamment du prix des énergies), le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de la saison 2023/2024 comme suit :

Vacances d'Été : 570 €
Vacances de Noël : 570 €
Vacances de Toussaint : 570 €
Vacances de Février : 570 €
Vacances de Printemps : 570 €
Autres Périodes : 570 €
Courts séjours : 2 nuits : 1/2 du prix de la semaine
3 nuits : 2/3 du prix de la semaine
4 nuits : 3/4 du prix de la semaine
5 et 6 nuits : le prix de la semaine
Caution : 300 €
Location parure de draps par lit : 8 €
Location linge de toilette par personne : 5 €
Supplément animal par jour : 5 €
Forfait ménage : 60 €
Linge de table : gratuit.

décide de renouveler l'adhésion à la centrale de réservation Résa Gîtes Puy-de-Dôme, sise 30 avenue Albert et Elisabeth 63000 Clermont-Ferrand, et précise que les tarifs seront applicables à partir du 28 octobre 2023.

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits). Du 13 avril 2023

Vote des taux d'imposition 2023 (DE_2023_30)

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 14/04/2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 30.57 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 58.63 %

A partir de 2023, le taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

- Vu le budget principal 2023, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 119 164 € ;
- **Considérant** que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale,

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de maintenir pour 2023 les taux d'imposition appliqués en 2022, soit :

- Taxe foncière bâtie = 30.57 %
- Taxe foncière non bâtie = 58.63 %
- Taxe d'habitation = 9.69 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Ce qui s'est passé et ce qui se passe !

Le vendredi 21 avril, "Les pièces montées de la Couze" ont présenté : « Toqué avant d'entrer » et « La bourrique et le canasson ». Devant un public nombreux, la troupe d'Ardes, en partie renouvelée, nous a interprété deux pièces de leur nouveau répertoire avec brio.



Inauguration des travaux le 13 mai

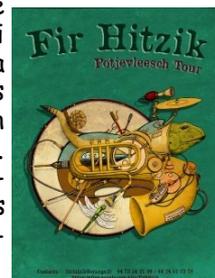
Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la zone humide du Rayet pour une explication technique des travaux réalisés en 2022 sur le site. Ensuite tout le monde s'est rendu devant la nouvelle chaufferie municipale du Luguët ou M.Grovel de Béta Energie a expliqué le mode de fonctionnement des chaudières à plaquette de bois approvisionnant en kwh le village du Luguët. Derniers arrêts place de l'église, à la chaufferie du bourg d'Anzat, puis dans la salle polyvalente pour les discours des officiels venus nombreux et que nous remercions, et un buffet.



Festival international de cerfs-volants

Pour le grand week-end de la Pentecôte, à l'initiative d'**Emmanuel Bacharach**, s'est déroulé le premier Festival international de cerfs-volants « Cultive ton Ciel », dont le but est de partager la diversité artistique et culturelle des peuples du Monde, à travers une pratique accessible à tous dans l'esprit « One sky, one world ».

Les festivités ont commencé le vendredi sur les hauteurs du Luguët par l'accueil de plus de 200 élèves du secteur ainsi que des résidents de l'EHPAD la Roseraie d'Ardes sur Couze, tous ayant participé à des ateliers en amont autour de cette thématique. Le soir même, à Parrot pour l'inauguration de l'événement un très beau concert de soutien a été offert par le groupe Fir Hitzik.



Pendant quatre jours, le signal du Luguët, le Pépendille et le Mont Perche ont vu le ciel du cirque d'Artout se remplir de cerfs-volants de toutes dimensions et de toutes couleurs. Le rêve, la poésie, la musique, la convivialité, se sont entremêlés pour la grande joie des 1500 visiteurs qui ont pu assister à des démonstrations de cerfs-volants traditionnels, artistiques, acrobatiques ou encore de combats, participer à des ateliers de fabrication de

cerfs-volants, des balades dans la nature, de l'initiation au pilotage, profiter du marché de produits locaux, pédaler pour fournir de l'énergie ou simplement s'allonger dans l'herbe au soleil parce que pendant ce week-end particulier le bonheur tenait à de multiples fils.



Les cerf-volistes venus d'Inde, d'Australie, d'Allemagne, de Bretagne, et autres pays ou régions se sont émerveillés de notre beau paysage. Pour certains, c'était la première fois qu'ils faisaient des démonstrations à 1200m d'altitude. Le festival a profité d'un temps radieux sauf un petit moment, dimanche après-midi, où un orage de grêle nous a signifié qu'en montagne la météo change vite. Pour l'élaboration et l'organisation de la manifestation les « bénévoles » ont œuvré dans une ambiance chaleureuse et musicale grâce au talent des Warga-sound (groupe de musiciens voyageurs) et au partenariat avec, la médiathèque de La licorne pour le coin lecture, la Ressourcerie du Pays d'Issoire et sa caravane itinérante, l'Asso Caranov, la LPO, le parc des Volcans, l'APABM, la ferme d'Autrac, Dam'Béa, Bichette, la forge du Luguët, la Loco 43, le CADA de St Beuzire, les communes d'Anzat-le-Luguët et de St Germain Lembron, l'API, etc...
Marie Bayssat



Emmanuel Bacharach

Animations 2023

Juin :

Mardi 6 : Cérémonie commémorative au Bosberty 10 h 30. Avec Séverine Sarrias et Philippe Servy.

Samedi 10 : Bal disco organisé par le comité d'animations.

Dimanche 18 : La Grande Fête du Cézallier. 9h à 17 h. à Brion.

ANZAT Le LUGUËT

2^{ème} **Festival des 4 sommets**

2023

Juillet Août

9 évènements !

Début du

Juillet :

Samedi 8 : 9^{ème} Nuit des églises, concert classique avec le quatuor I Folletti qui interprète Grieg et Ravel. 20 h 30 à l'église du bourg. Libre participation.

Samedi 15 : Concert de Tatu trio. Musique française : musiques traditionnelles. 20 h 30 Salle polyvalente. Libre participation.

Vendredi 21 : Soirée humour ! Philippe Laurent nous présente « Tout est bon dans le triathlon » 20 h30 Salle polyvalente . Libre participation.

Samedi 29 : Lo Radzouka : quatre musiciens sans frontières. 20 h 30 Salle polyvalente. Libre participation.

Août :

Samedi 5 :

Soirée contes avec Séverine Sarrias "Le chant de la vache". 20 h 30 à la chapelle du Luguët. Libre participation.

Samedi 12 : 7^{ème} Nuit des étoiles

soirée en 2 parties :

1) Arnaud Cance « Le groupe du coin » 20 h 30. Salle polyvalente. Libre participation.

2) Observation des étoiles avec le club de Brassac les Mines

Vers 22 h au Piroux .

Jedi 17 : Soirée cinéma organisée par l'association Cézallier, vallée de la Sianne. 20 h 30 . Salle polyvalente. Libre participation.

Samedi 19 : Soirée Jazz manouche avec le groupe « Tripotes Swing » salle polyvalente 20 h 30. libre participation.

Vendredi 25 : Musique et contes avec Léo, Flavy et le conteur Cristian Omeiher. 20 h 30 Salle polyvalente. Libre participation.

Samedi 26 et dimanche 27 : Fête de la St Roch animée par le comité des fêtes.

Septembre :

Samedi 16 : Les journées du patrimoine. Visite guidée des zones humides du Rayet. 14 h à 17 h Rdvs Plaine de guerre.

Décembre :

Mercredi 27 : Marché de la Saint Sylvestre 14 h 17 h salle polyvalente

Adresse de messagerie : anzatleluguët.mairie@wanadoo.fr

Téléphone : 04 73 71 74 68

<http://www.anzat-le-luguët.fr>

Le bulletin municipal ne sera distribué dans les boîtes à lettre qu'aux personnes ne possédant pas de boîte de messagerie. Nous vous remercions de votre compréhension.



IPNS